



Tourcoing, le 24 mars 2025

Affaire suivie par : A. CAUDRON
06 33 87 94 12
asnd.nationale@douanes.finances.gouv.fr

**Mesdames et Messieurs les Présidents
des Associations Régionales**

Objet : Participation à la course Marseille-Cassis

L'ASND participera le dimanche 26 octobre 2025 à la course Marseille-Cassis. Nous mettons à disposition des agents pré-inscrits aux conditions ci-après, 20 dossards (10 dossards pour les adhérents au CSCD Marseille et 10 pour les adhérents aux autres associations régionales) au prix unitaire de 30€ contre 80€ (prix public).

Conditions de participation :

La pré-inscription se fait en contactant par mail :

jean-daniel.zanetti@douane.finances.gouv.fr

Un jeton d'inscription sera délivré aux agents afin de pouvoir s'inscrire sur <https://gestion.asnd.fr/home>

Tous les coureurs retenus devront ensuite :

- être à jour de cotisation ;
- régler en ligne lors de l'inscription une participation de 30€ ;
- satisfaire aux conditions de participation de l'organisateur de la course (licence FFA, PPS ou justificatif médical)

Aucune prise en charge de frais (déplacement, restauration, hébergement).

Pas d'autorisation d'absence ni de dispense de service.

Le président,

Cyrille COHEN